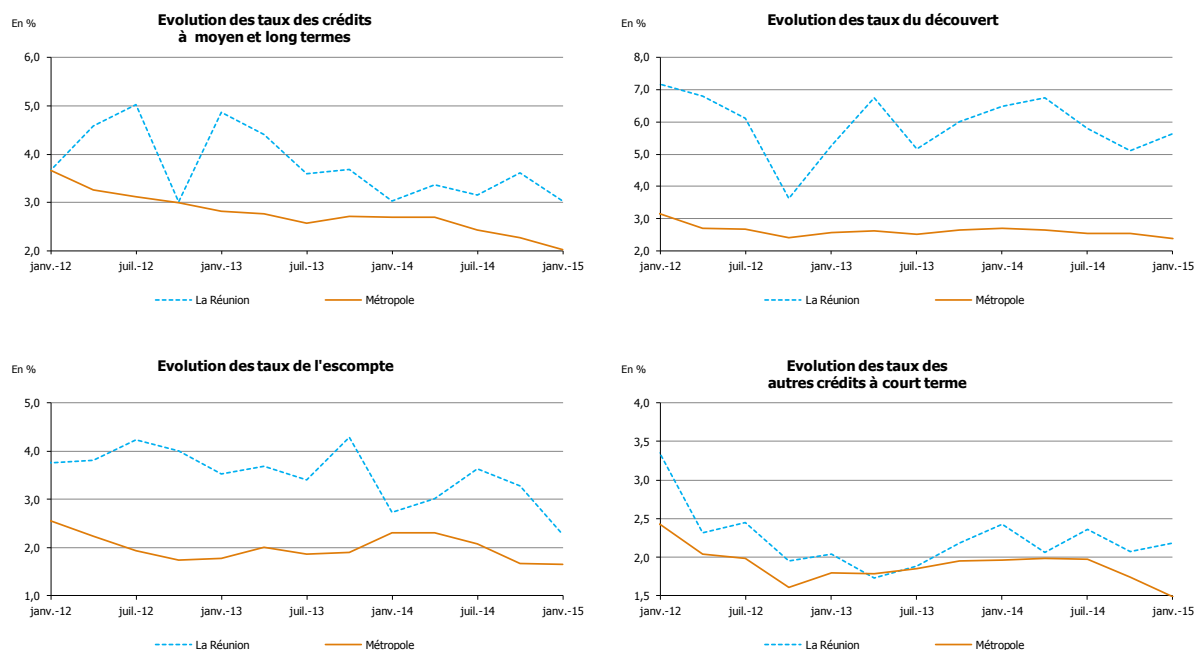


## Coût du crédit aux entreprises à La Réunion et dans les autres DOM Janvier 2015

Les taux moyens des crédits octroyés aux entreprises réunionnaises continuent d'enregistrer des évolutions contrastées entre octobre 2014 et janvier 2015. Les conditions débitrices des banques se sont inscrites en baisse sur le trimestre pour l'escompte (-99 points de base (pdb) après -36 pdb le trimestre précédent) ainsi que pour les crédits à moyen et long termes (-58 pdb après +46 pdb précédemment). Inversement, le coût du crédit des autres financements à court terme s'inscrit en hausse, pour les découverts (+53 pdb contre -67 pdb précédemment) et les autres crédits à court terme (+11 pdb contre -28 pdb précédemment). À noter que pour les crédits à moyen et long termes, la baisse ne concerne que les crédits de montant élevé tandis que les premières tranches de montant s'inscrivent en hausse.

Une partie de l'écart significatif avec les taux appliqués en France métropolitaine s'explique par des effets de structure, notamment pour les découverts (327 pdb d'écart) et pour l'escompte (63 pdb). Le tissu d'entreprises à La Réunion est en effet composé majoritairement de TPE et PME indépendantes, qui ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au crédit que les grandes entreprises.

### ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA RÉUNION<sup>1</sup>



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole
<b>Crédits à moyen et long termes</b>								
oct-14	3,62	2,28	4,60	2,67	4,15	2,43	4,14 *	2,44
<b>janv-15</b>	<b>3,04</b>	<b>2,02</b>	<b>5,74</b>	<b>2,42</b>	<b>5,40</b>	<b>2,23</b>	<b>4,03</b>	<b>2,17</b>
<b>Découvert</b>								
oct-14	5,12	2,53	12,30	9,92	10,66	6,42	10,10	4,63
<b>janv-15</b>	<b>5,65</b>	<b>2,38</b>	<b>12,00</b>	<b>9,65</b>	<b>10,91</b>	<b>6,77</b>	<b>9,08</b>	<b>5,27</b>
<b>Escompte</b>								
oct-14	3,27	1,67	2,80	3,13	2,91	3,53	n.s. **	3,17
<b>janv-15</b>	<b>2,28</b>	<b>1,65</b>	<b>2,01</b>	<b>2,85</b>	<b>2,10</b>	<b>3,07</b>	<b>n.s. **</b>	<b>3,10</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>								
oct-14	2,08	1,74	3,84	3,14	n.s. **	2,88	n.s. **	2,70
<b>janv-15</b>	<b>2,19</b>	<b>1,49</b>	<b>4,03</b>	<b>2,91</b>	<b>n.s. **</b>	<b>2,42</b>	<b>n.s. **</b>	<b>2,41</b>

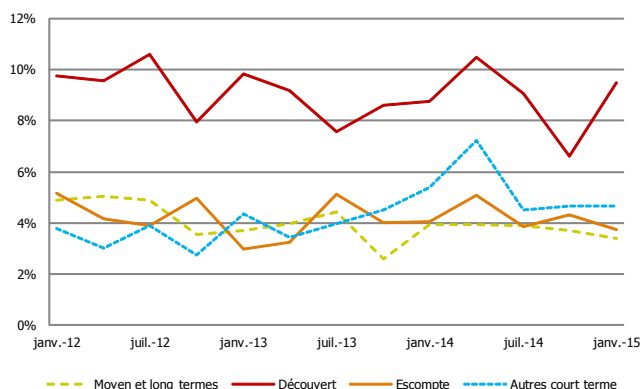
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

\*\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

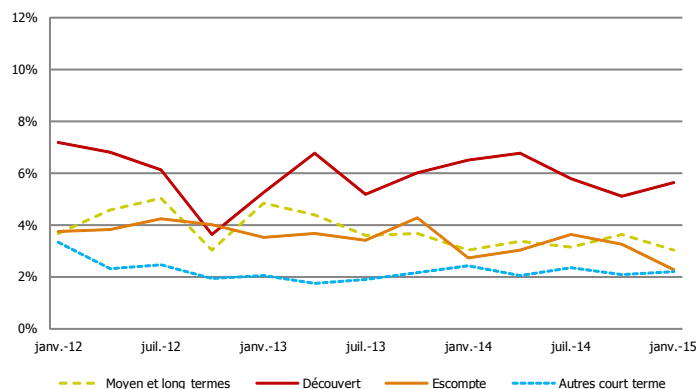
<sup>1</sup> La comparaison des taux par tranche permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de leur tissu entrepreneurial, les crédits octroyés dans les DOM concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés. Cet effet de structure explique près d'un quart de l'écart entre les taux moyens pondérés globaux des découverts métropolitains et réunionnais, et plus de la moitié de l'écart sur l'escompte.

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE<sup>2</sup>

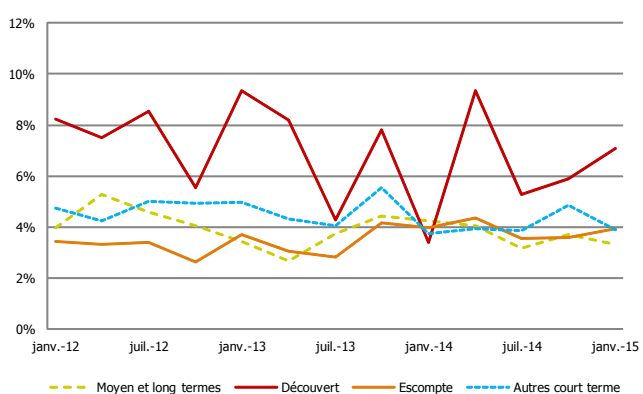
## Guadeloupe



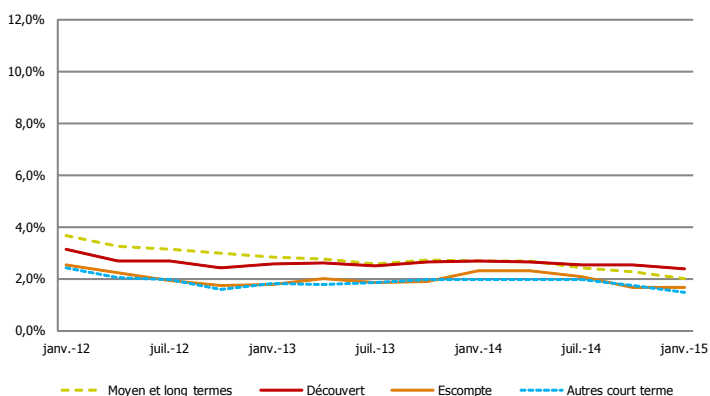
## La Réunion



## Martinique



## Métropole



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel.

L'enquête de janvier 2015 exploite 7 315 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du mois (contre 6 505 pour l'enquête d'octobre 2014). Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (\*). En dessous de 20 observations, les taux ne sont pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

<sup>2</sup> Pour certaines catégories de crédit, le nombre d'observations mensuelles est limité, ce qui explique le caractère parfois erratique des séries.